

## Procuration

L'\_\_\_\_ soussigné \_\_\_\_\_  
dont le siège/domicile se trouve à \_\_\_\_\_  
propriétaire de \_\_\_\_\_ actions de la Société Electrique de l'Our, Société  
Anonyme, dont le siège social est à Luxembourg,  
déclare donner pouvoir à \_\_\_\_\_  
à l'effet de le/la représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de ladite société, convoquée pour le  
10 mai 2013 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant :

- 1) **Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'évolution des affaires en 2012 et la situation de la société ainsi que comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012**

*Ne requiert pas de résolution.*

- 2) **Rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels et les comptes annuels consolidés de l'exercice 2012**

*Ne requiert pas de résolution.*

- 3) **Approbation des comptes annuels et des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012**

*Proposition de résolution: Par vote séparé, les comptes annuels et les comptes annuels consolidés sont approuvés par l'assemblée générale.*

*Approbation des comptes annuels:*

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

*Approbation des comptes annuels consolidés:*

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

#### 4) Répartition du bénéfice de l'exercice 2012

Proposition de résolution:

Pour l'exercice sous revue, le bénéfice net s'élève à:

2.016.864,68 EUR

La répartition du bénéfice s'établit comme suit:

- 8,08 EUR de dividende aux actions de type A

1.616.000,00 EUR

- 8,70 EUR de dividende aux actions de type B

400.864,68 EUR

Le dividende brut d'une coupure de cinquième d'action s'élève à 1,74 EUR.

Le dividende de l'exercice 2012 sera payé à partir du 14 mai 2013

après déduction de l'impôt luxembourgeois sur les revenus de capitaux (15%).

Le dividende est payable contre présentation

du coupon n° 55 aux guichets des établissements suivants:

Banque Internationale à Luxembourg

BGL BNP Paribas

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

#### 5) Décharge à donner aux administrateurs

Proposition de résolution: L'assemblée générale décide d'accorder décharge pleine et entière aux membres du conseil d'administration pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

#### 6) Nominations et délégations

Propositions de résolutions:

Le mandat de l'administrateur Georges SIMON expire à l'assemblée générale ordinaire de ce jour. Le mandat de Monsieur SIMON est reconduit pour une durée de six ans et expirera à l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2019.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

Monsieur Thomas LEITL a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 31 mars 2013. Sur proposition de RWE Power AG, Monsieur Ludwig KONS, responsable CO<sub>2</sub> / protection du climat ainsi que des centrales hydroélectriques auprès de RWE Power AG, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Thomas LEITL pour la durée restante du mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2014.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

Monsieur Antonius VOß démissionne de son mandat d'administrateur avec effet au 10 mai 2013.  
Sur proposition de RWE Power AG, Monsieur Frank WEIGAND, membre du directoire de RWE Power AG et de RWE Generation SE, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Antonius VOß pour la durée restante du mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2014.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

**7) Désignation d'un réviseur d'entreprises pour l'exercice 2013**

Proposition de résolution: L'assemblée générale nomme réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A. avec siège social à L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann, inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, qui est chargé conformément aux dispositions légales du contrôle des comptes annuels de l'exercice 2013.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

**8) Rémunérations des administrateurs**

Proposition de résolution: La rémunération annuelle nette des administrateurs est fixée à 7.000 € (indice des prix à la consommation: 685,17) et les jetons de présence à 300 EUR.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

**9) Divers**

de prendre part à toutes les délibérations et à tous les votes sur les objets à l'ordre du jour, de signer tous actes, pièces et procès-verbaux.

La présente procuration vaut pour toute assemblée générale ultérieure appelée à délibérer sur les objets à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2013.

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2013

\_\_\_\_\_  
Signature(s)

Dans la procuration, vous pouvez indiquer vos instructions de vote en cochant les cases de votre choix. Si vous ne remplissez pas les cases en question, vous serez présumé être en faveur des résolutions proposées.